

Règlement :



Conditions générales de participation:

Chaque pilote doit :

- Être âgé(e) de plus de 18 ans
- Être titulaire d'une licence FFVL Parapente
- Être en possession d'un certificat médical certifiant l'aptitude à pratiquer la course à pied ou le trail ou la randonnée en montagne.
- Être autonome en parapente et justifier d'une pratique régulière.
- Avoir une expérience en vol rando.

Chaque athlète devra faire preuve d'un comportement exemplaire sur les phases à pied, ainsi que les phases en parapente (décollage, vol et atterrissage).

Nb: Une zone de préparation et une zone d'envol sera matérialisée afin d'optimiser la fluidité sur les zones de décollages.

Règles de participation :

Le(a) participant(e) s'engage à :

- Respecter une pré-vol avec 5 points de sécurité (cuissarde, ventrale, secours, casque, voile) avant le décollage
- Respecter les règles de vol à vue qui s'appliquent au parapente conformément aux lois françaises comme le vol interdit dans les nuages, etc.
- Ne pas modifier le parcours, ne pas déplacer, ni cacher des balises.
- Ne pas gêner volontairement d'autres participants en l'air, notamment pour la précision d'atterrissage.
- Ne pas réaliser des manœuvres jugées dangereuses pour la précision d'atterrissage, cela pourra être pénalisé (décrochage, pumping excessif, atterrissage fort sans avoir freiner, gêner des adversaires, etc..)
- Ne pas dégrader, ni jeter des détritits à l'extérieur durant la durée de l'épreuve
- Effectuer le pointage sécurité à la fin de l'épreuve
- Prévenir les organisateurs si il/elle abandonne l'épreuve.

Le non-respect de ces règles est une faute très grave qui entraînera des sanctions allant de la pénalité à la disqualification.

Pointage sécurité :

Le pointage sécurité est obligatoire pour les participants.

- **A l'arrivée**, le participant devra réaliser le pointage sécurité en informant le directeur d'épreuve (soit par message, soit sur WhatsApp, soit verbalement au stand poste des organisateurs)
- **En cas d'abandon** du participant, celui-ci en informera le directeur d'épreuve (soit par message, soit sur WhatsApp, soit verbalement au stand poste des organisateurs).

Application des pénalités :

Tout comportement allant à l'encontre du règlement sera pénalisé.

Cette décision sera prise par l'ensemble du Comité Directeur qui pourra disqualifier les athlètes ou appliquer une pénalité de temps.

Matériel obligatoire :

Chaque concurrent(e) est responsable du choix de son matériel, qui doit être adapté à son niveau. Tout type de parapente homologué sera accepté à l'exception des voiles de speed-flying.

Le matériel doit être en bon état et récemment contrôlé.

Chaque participant(e) devra respecter la charge alaire de sa voile.

Une finesse supérieure à 5 sera nécessaire pour être à l'aise dans les phases de vol. (16m² sera le minimum autorisé)

- Une voile solo (16m² minimum)
- Une sellette
- Un parachute de secours
- Un casque
- Un portable chargé et allumé
- L'application « WhatsApp » pour le partage de localisation via un groupe dédié
- Une couverture de survie, un sifflet et un kit de premier secours

Matériel conseillé :

- Radio
- Protection dorsale
- Crème solaire
- Lunette de soleil
- Gants
- Vêtements de rechange

Modalités d'inscription :

Les inscriptions se réalisent sur la page de la compétition FFVL (lien : ??)

Attention, **un certificat médical attestant que vous êtes apte** à pratiquer la course à pied, le trail ou la randonnée en montagne est à fournir obligatoirement :

- soit par mail avant la compétition
- soit le jour même de la compétition au format papier

Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser la participation d'un concurrent s'il ne répond pas aux critères demandés.

Les frais d'inscription :

Les frais prennent en compte les différents points de ravitaillement sur le parcours ainsi que les dotations.

Possibilité d'annuler sa participation avec remboursement des frais d'inscription 15 jours avant l'épreuve maximum. Le(a) compétiteur/trice devra fournir un justificatif médical valable.

- En cas d'impossibilité d'organiser la compétition pour cause de mauvaises **conditions météo**, il est prévu le remboursement des frais d'inscription aux participants.
- En cas d'impossibilité d'organiser la compétition dans la cadre des **mesures sanitaires** en vigueur, il est prévu le remboursement des frais d'inscription aux participants.

Décharge de responsabilité et droit à l'image:

Chaque pilote doit impérativement signer la décharge fournie par l'organisation. Les pilotes autorisent ainsi la compétition à utiliser leur image pour les photos, films, reportages, articles, etc..

Balises d'orientation BONUS/MALUS :

Le parcours est composé de **9 balises « classiques »** + **3 balises « optionnelles »** soit 12 balises.

L'objectif est de réaliser le parcours des **9 balises « classiques »** le plus rapidement possible, **avant l'heure limite imposée** par le comité d'épreuve.

Pour relier l'ensemble du parcours, 3 vols en parapente doivent être effectués (zones de décollage et d'atterrissage imposées).

Parmi ces 3 vols, 2 précisions d'atterrissage seront demandées, chacune rapportant des **BONUS de temps sur le chronomètre final** du/de la participant(e).

Entre chaque vol de parapente, les participants réalisent des sections à pied dans le but de retrouver des balises à poinçonner (sur un support dédié) afin de justifier de leur passage.

Toutes **balises « classiques »** non-retrouvées ou non-justifiées (via le support dédié) entraînent un **MALUS de 45 min**

Le poinçonnage des **balises « optionnelles »** permet d'obtenir un **BONUS de 45 min**. Toutefois, celles non-retrouvées ou non-justifiées (via le support dédié) n'entraînent pas de malus.

Heure limite / MALUS :

Le comité d'épreuve précisera le jour de l'épreuve, une heure limite d'arrivée à respecter.

Toute arrivée après cette heure limite, entraînera des **MALUS de TEMPS**.

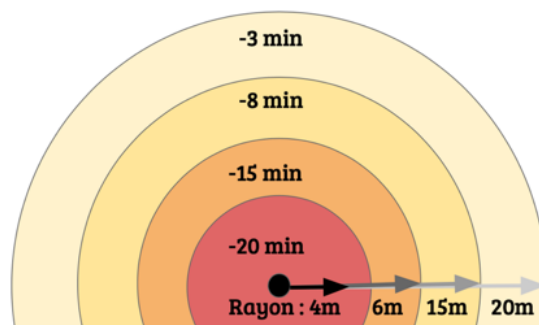
- **Entre 1 et +30 min** après l'heure limite : Chaque minute de retard sera multipliée par 3
Exemple : arrivée 10 minutes après l'heure limite : **10 x 3 = 30 min de MALUS**
- **Entre +31 min et +1h** après l'heure limite : Chaque minute de retard sera multipliée par 6
Exemple : arrivée 40 minutes après l'heure limite : **40 x 6 = 4h de MALUS**

Afin d'éviter d'arriver après l'heure limite, il est conseillé de ne pas réaliser les balises optionnelles si vous êtes en retard.

Précision d'atterrissage / BONUS :

Les bonus et les rayons peuvent être amenés à être modifiés par les organisateurs. Le but est de valoriser la précision d'atterrissage grâce à un bonus de temps.

Toute manœuvre jugée dangereuse sera sanctionnée sévèrement par le comité d'épreuve. Cela pourra être pénalisé par des disqualifications ou malus temps (décrochage, pumping excessif, atterrissage fort sans avoir freiné, gêner des adversaires, etc..)



Synthèse Bonus/Malus :

Description	Bonus	Malus
balises « classiques »	-	45min
balises « optionnelles »	45 min	-
Précision d'atterrissage	De 3 à 20 min par atterrissage (voir règlement)	Malus temps ou disqualification si non respect de la sécurité (voir règlement)
Dépassement heure limite	-	Retard multiplié par 3 à 6 (voir règlement)
Non-respect du règlement	-	Au cas par cas, décision prise par le comité d'épreuve

Classement :

Le classement général de la compétition est déterminé par :

	le temps de parcours réalisé
+/-	les BONUS/MALUS obtenus par les balises
+	les BONUS pour la précision d'atterrissage
-	les MALUS pour le dépassement de l'heure limite
-	les éventuelles SANCTIONS par le comité d'épreuve
=	Temps retenus au classement

Urgence / Déclenchement de la procédure de secours:

En cas d'accident :

- Déclencher la procédure auprès des services de secours (même procédure hors course)
- Informer l'organisation au plus vite

Chaque pilote s'engage à porter assistance à toute personne en difficulté et d'en informer au plus vite les secours et/ou l'organisation.

NB: En cas d'arrêt volontaire de la course de la part d'un(e) concurrent(e), le/a pilote s'engage à prévenir l'organisation le plus rapidement possible.